

LA FIRST BANK VOUS DONNE
Carte Blanche

La Carte Blanche est la première carte de crédit au Cameroun et en Afrique Centrale.

Rendez-vous à l'agence Afriland First Bank la plus proche. Souscrivez votre carte de crédit et fini les files d'attente....

222 51 80 50 / 679 00 96 26 653 46 53 46
qualite@afilandfirstbank.com www.afilandfirstbank.com



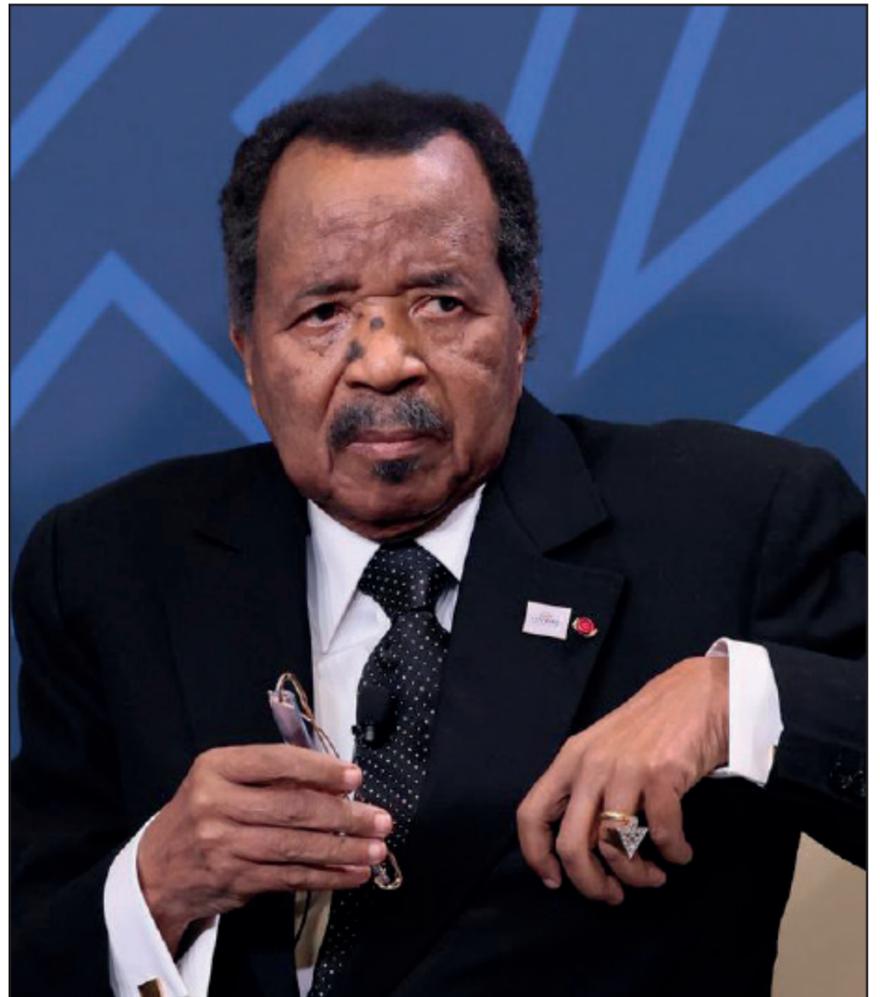


Eco-tidien

Hebdomadaire d'informations économiques et financières - Récépissé N°0127/RDDJ/C19/BRP du 06 avril 2011

PRESIDENCE DE LA BAD

Pourquoi le Cameroun n'a pas relevé le challenge



Le 31 janvier 2025 était la date de dépôt des candidatures à la Banque Africaine de Développement (BAD) pour des élections en Mai prochain, le Cameroun n'a pas manifesté son intérêt pour une candidature au poste tant convoité de la prestigieuse institution dirigée depuis le mois de mai 2015 par le nigérian Dr. Akinwumi Adesina. Entre manœuvre diplomatique sur le continent et manœuvre politique au Cameroun, la présidence n'est pas parvenue à prendre position. **P10**

GUICHET UNIQUE

Au cœur de la modernisation des paiements pour une transparence accrue

Le Cameroun s'engage dans une transition numérique ambitieuse visant à renforcer la transparence et l'efficacité des services publics. Grâce à la digitalisation des paiements opérée par le Guichet unique du commerce extérieur (Guce), les procédures administratives se modernisent, les fraudes diminuent, et les opportunités économiques s'élargissent. Un pas de géant vers une administration plus moderne et inclusive, malgré des défis persistants. **P.5**



BUSINESS

Coris Bank va acquérir Société Générale Cameroun pour plus de 104 milliards de Fcfa

Après avoir un temps mis en pause la vente de cette filiale, la direction de la banque française a finalement trouvé un accord avec le gouvernement camerounais. Coris Bank devrait déboursier plus de 104 milliards de Fcfa (environ 160 millions d'euros) pour mettre la main sur la deuxième banque du Cameroun.. **P.5**



INDUSTRIALISATION

Le Cameroun compte se doter de 4 nouvelles cimenteries en 2025

Lors de la conférence annuelle des services centraux et déconcentrés du ministère des mines, de l'industrie et du développement technologique (Minmidt) tenue le 24 janvier dernier, Fuh Calistus Gentry a annoncé l'arrivée de quatre nouvelles cimenteries au Cameroun notamment Africa Cement, Sinafcim, Yousheng Cement et Empire. L'arrivée de ces unités industrielles portera ainsi à dix le nombre d'usines du secteur dans le pays. **P.8**



La Fondation Orange récompense l'école primaire d'application 1 de Mokolo, lauréate de la 6e édition du Concours WikiChallenge école d'Afrique pour son projet « Lak Mbeza »

Organisé chaque année depuis 2019 par la Fondation Orange et son partenaire, l'association Wiki in Africa, le prix WikiChallenge Ecoles d'Afrique, compétition dédiée aux élèves de 9-13 ans dans plusieurs pays africains francophones, a publié son trio de tête pour l'année 2024 au Cameroun. Le chèque a été remis au lauréat ce lundi 27 janvier par M. Ludovic Issartelle, Directeur Mécénat Afrique de la Fondation Orange.

Depuis 2019, les élèves des écoles inscrites au programme « Ecoles numériques » de la Fondation Orange âgés de 9 à 13 ans, sont invités à travers ce concours, à produire des textes au formats d'articles de presse dans lesquelles ils partagent leur culture avec le monde entier à travers une plateforme dédiée et ouverte aux écoles des quatre coins du monde. Il est question dans ces articles de traiter, informer les autres sur des sujets leur tenant à cœur (le quotidien dans leur environnement, les sites naturels qui les entourent, leurs traditions, les arts culinaires, les jeux, etc.), sous l'encadrement de leurs enseignants, développant ainsi un style rédactionnel encyclopédique.

Destinés aux élèves des établissements faisant partie du réseau des Ecoles numériques d'Orange et utilisant une plateforme d'édition de wiki en mode déconnecté, le concours « WikiChallenge Ecoles numériques » vise dans un premier temps à Renforcer grâce aux écoliers du programme Ecoles Numériques la présence et la connaissance de la culture africaine et de la vie quotidienne africaine sur internet et Offrir aux enfants qui n'ont ni livre ni internet un accès numérique à l'éducation, pour une vraie égalité des chances.

Dans un autre, cette compétition littéraire a pour but d'aider les enseignants à intégrer dans les disciplines de nouvelles compétences de littérature numérique et faciliter la mise à disposition de contenus éducatifs valorisant l'Afrique sur la toile.

Le Cameroun, terre des Lions Indomptables, réservoir par excellence de talents, n'a pas dérogé à la règle en participant depuis 2019 à ce prestigieux concours. De l'inscription de 13 écoles au lancement, à 28 de nos jours au concours, la présence et la participation du vert-rouge-jaune sont remarquables tant sur la quantité que sur la qualité des sujets. Le pays des Leopold-Ferdinand Oyono, Mongo Beti, Francis Bebey, Léonora Miano et Djaïli Amadou Amal n'a pas dérogé à la tradition d'avoir toujours au moins 2 lauréats retenus dans le Top 10 de la sélection mondiale chaque année soit 8 au compteur.

A titre de rappel,
2 grand prix en 2019:

- Le grand prix international remporté par l'Ecole Catholique Sainte Rosa Verenini, pour son article « Culture de la viande du chien chez

les Yevol »

- Le Grand prix National par l'Ecole publique Joss 2 pour son article « Fête du Ngondo chez les Sawa »

02 prix nationaux en 2021

- Ecole catholique Rosa verenini pour son article « le trou des fantômes »

- Ecole publique d'Obala pour son article « Baton de manioc »

02 grand prix en 2022

- Ecole publique d'Obala pour son article « Récolte des termites au Cameroun » 5000 euros

- Ecole catholique Rosa verenini pour son article « les chenilles comestibles » 2000 euros

Pour l'édition 2024, le grand Prix national Cameroun revient à l'école primaire d'application groupe 1 de Mokolo dans la région de l'Extrême-Nord pour son article « Lak Mbeza » qui lui donne droit d'office à un chèque de 1, 5 millions de francs CFA avant d'aller concourir à l'international.

Pour Madame Elisabeth Ehabe (SG de la Fondation Orange), « la structure dont j'ai la charge a certes pour vocation première de soutenir à travers des actions de mécénat, des projets visant à la valorisation de l'expression humaine, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la culture, mais elle intègre également les actions de solidarité, mais étant démembré d'un opérateur de télécommunications qui croit en un numérique éthique, responsable et inclusif, qui favorise une société plus juste et sécurisée. Chez Orange, nous nous engageons à mettre le numérique au service d'une société plus ouverte, plus juste et plus sûre, qui donne les mêmes chances à chacune et à chacun ».

Ludovic Issartelle, Directeur Mécénat Afrique de la Fondation Orange et grand amoureux du Cameroun où il séjourne à plusieurs reprises tant à titre privé que professionnel notamment comme Directeur de la Communication d'Orange Cameroun, se réjouit d'avoir procédé en 2018 au lancement du programme « Ecoles Numériques » et de la forte adhésion des écoles (32 écoles à date) et des élèves aux projets y afférent. Saluant l'accompagnement des pouvoirs publics, il n'a pas manqué de féliciter les performances des écoles camerounaises. Pour lui, « le programme Ecoles Numériques et son kit facilitent l'accès à des contenus éducatifs adaptés, à un apprentissage plus individualisé. Il



suscite un nouvel intérêt auprès des élèves à qui elle ouvre l'accès à la civilisation de l'universel et leur permet d'apprendre différemment. Il leur redonne envie, confiance et les valorise en les familiarisant avec des outils numériques qui font déjà partie de leur vie. La Fondation Orange qui agit pour un numérique solidaire en faveur des jeunes et de femmes en difficulté fonde d'importants espoirs sur l'élargissement du scope des écoles adhérentes. Partout où il est déployé, nous constatons que les résultats scolaires s'améliorent et que l'absentéisme diminue. Le président Barack Obama affirmait que la lecture est importante. Précisant que si vous savez lire, alors le monde entier s'ouvre à vous. C'est de cette ouverture au monde, aux autres, que le livre témoigne. C'est elle qu'il nous plait de célébrer à travers ce prix WikiChallenge des Ecoles via lequel nous espérons réveiller les génies de la plume chez les jeunes ».

Libres de toute utilisation des fonds

reçus, les écoles récipiendaires les réinvestissent généralement dans l'amélioration des conditions de vie dans leur enceinte. C'est ainsi que L'EP d'Obala a construit un bloc de 8 latrines modernes, l'EP Joss a réalisé un projet d'adduction d'eau potable dans l'enceinte de l'établissement, l'EP de Foulassi a quant à elle réalisé un forage et un projet d'éclairage de l'enceinte, l'école catholique Rosa Verenini a pu réhabiliter et équiper une salle multimédia, le lauréat de 2024 entend réhabiliter un bâtiment de 3 salles de classes plus une salle multimédia.

L'innovation pour la prochaine édition, est l'ouverture aux publications en langue anglaise, donnant ainsi aussi leur chance aux écoles des régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest.

MARCHÉ DES CAPITAUX

Le Cameroun va lever 380 milliards de Fcfa pour financer des projets de développement

Le président Paul Biya a signé, le 28 janvier 2025, un décret autorisant le ministre des Finances, avec faculté de délégation, à procéder à des émissions de titres publics pour un montant maximal de 380 milliards de Fcfa. Cette opération, inscrite dans la Loi de Finances de l'exercice 2025, vise à financer des projets de développement.

Dans un contexte marqué par des tensions sur le marché des titres publics en zone Cemac, le président de la République a donné son feu vert pour une nouvelle mobilisation de fonds en 2025. Mais entre la hausse des taux d'intérêt et les contraintes imposées aux banques, la tâche s'annonce ardue pour le Trésor camerounais. Toutefois, la mobilisation de ces ressources intervient dans un environnement où les conditions de marché deviennent de plus en plus contraignantes, rendant le recours à l'endettement plus complexe qu'auparavant.

Depuis plusieurs années, le Cameroun s'appuie fortement sur le marché des titres publics de la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac) pour financer une partie de ses besoins budgétaires. Il est l'un des émetteurs les plus actifs de cette place financière créée en 2011. Cependant, la conjoncture actuelle ne joue pas en faveur du Trésor camerounais.

Les taux d'intérêt sur le marché des titres publics de la Beac connaissent une tendance haussière depuis 2022. Cette évolution complique les levées de fonds, car elle accentue la concurrence entre les États de la Cemac (Cameroun, Gabon, Congo, Guinée équatoriale, Tchad et Centrafrique). Certains pays, en quête de liquidités, offrent des rendements plus attractifs, atteignant parfois 7 %, contre environ 4 % pour les émissions à court terme du Cameroun. Cette disparité incite les investisseurs à privilégier les titres mieux rémunérés, au détriment de ceux du

TRÉSOR CAMEROUNAIS.

« Nous essayons de faire comprendre aux banques, c'est-à-dire les SVT (spécialistes en valeurs du trésor), que l'essentiel n'est pas d'aller chercher des taux d'intérêt de 7% dans les autres pays. Il faut regarder aussi le risque. Nos titres de court terme sont autour de 4%. Mais, il y a des pays dans la Cemac qui offrent jusqu'à 7%. (...) Le même phénomène est observé sur les titres de longs termes, sur lesquels il y a des décotes énormes. C'est-à-dire qu'on affiche un taux de 7%, mais derrière il y a des décotes très élevées. Ce qui vient dénaturer la transparence et même tout le système », indiquait le directeur général du Trésor du ministère des Finances, Sylvester

Moh, au cours d'une rencontre à Douala en février 2023

Des tensions sur le refinancement de la dette

Le contexte devient d'autant plus préoccupant que les remboursements des précédentes émissions pèsent sur la stratégie d'endettement du pays. Selon les prévisions budgétaires, le Cameroun devra lever un total de 1 130 milliards FCFA en 2025 sur le marché régional, dont 750 milliards FCFA sous forme de bons du Trésor assimilables (BTA) – des instruments de court terme – et 380 milliards FCFA à travers des obligations du Trésor assimilables (OTA), qui couvrent des maturités plus longues.

Cependant, la capacité du marché à absorber ces volumes d'émission reste incertaine. Lors des récentes opérations, plusieurs États de la Cemac ont rencontré des difficultés pour atteindre leurs objectifs de financement. En 2024, le Gabon et la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (Bdeac) ont dû prolonger la période de souscription de leurs emprunts obligataires pour attirer suffisamment d'investisseurs. De son côté, le Cameroun a renoncé à son emprunt obligataire de 200 milliards FCFA prévu cette même année, faute de conditions favorables.

L'IMPACT DES RESTRICTIONS BANCAIRES

En parallèle, la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) a introduit de nouvelles règles visant à limiter l'exposition des banques au risque souverain. Désormais, les prêts et investissements bancaires en titres publics de certains États sont pondérés jusqu'à 100%, augmentant ainsi le coût du refinancement pour les établissements financiers. Cette mesure, qui vise à préserver la stabilité du système bancaire, complique davantage l'accès des États aux ressources du marché régional.

Selon les données officielles, l'exposition des banques au risque souverain dans la Cemac est passée de 10 % en 2015 à 31 % en 2023, ce qui suscite des inquiétudes quant à la soutenabilité du modèle actuel de financement des États par le secteur bancaire. En conséquence, les établissements financiers, qui jouent un rôle central dans le marché des titres publics en tant



Louis Paul Motaze, Ministre des Finances

que spécialistes en valeurs du Trésor (SVT), adoptent une posture plus prudente.

UNE OFFRE CONCENTRÉE SUR LES MATURITÉS COURTES

Face à ces défis, la stratégie du Trésor camerounais pour 2025 repose sur une concentration des émissions sur des maturités courtes, jugées moins risquées par les investisseurs. Sur les 1 130 milliards FCFA à lever, 490 milliards seront mobilisés à travers des titres de 26 semaines, et 175 milliards via des instruments à 52 semaines. En revanche, les emprunts à long terme restent limités. Seulement 15 milliards FCFA sur des obligations de 10 ans et 40 milliards FCFA sur des titres de 7 ans.

« Cette prudence reflète la faible profondeur du marché financier régional, où les investisseurs privilégient les échéances courtes, plus liquides et moins exposées aux fluctuations économiques. Néanmoins, ce choix pose un défi de renouvellement fréquent des dettes à court terme, exposant le pays à des risques de refinancement en

cas de durcissement des conditions de marché », souligne un expert.

UN TEST DÈS LE DÉBUT D'ANNÉE

Les premiers signaux de 2025 confirment ces difficultés. Lors de la première semaine de janvier, quatre États, dont le Cameroun, ont tenté de lever 110 milliards FCFA sur le marché des titres publics de la BEAC. Seuls 32 milliards FCFA ont été obtenus, illustrant la contraction de la liquidité disponible et la prudence croissante des investisseurs.

Dans ce contexte, la réussite de la mobilisation des 380 milliards FCFA autorisés par le décret présidentiel dépendra de plusieurs facteurs : l'évolution des taux d'intérêt, la confiance des investisseurs et la flexibilité des régulations bancaires. Le Trésor camerounais devra faire preuve de rigueur et d'adaptabilité pour sécuriser les financements nécessaires au développement des projets inscrits dans la Loi de Finances 2025, tout en maîtrisant les coûts liés à l'endettement.

André Noir

ENTREPRISE

EXPANSION

Africa Golden Bank continue de renforcer sa présence dans les grandes villes du Cameroun

C'est désormais officiel ! Le 30 Septembre 2024, Africa Golden Bank a ouvert une agence à Yaoundé, au cœur de la capitale politique du Cameroun. Située à la montée Anne Rouge, une artère très fréquentée, cette agence ambitionne de devenir une référence pour les habitants et entreprises locales à la recherche de solutions bancaires modernes et personnalisées.

Depuis le 30 septembre 2024, la Golden Bank a ouvert ses portes à Yaoundé. Située à la montée Anne Rouge, une zone stratégique et très fréquentée, cette agence marque une étape importante pour la Banque. Une volonté de vulgariser ses services bancaires à proximité des habitants et des entreprises locales. Cela reflète une forte ambition de proposer des solutions bancaires modernes, accessibles et adaptées aux besoins spécifiques de nos clients, qu'ils soient des particuliers ou des professionnels. Conçue dans un esprit de modernité, l'agence de Yaoundé met à la disposition

de ses clients un personnel qualifié, prêt à accompagner chaque étape de leur parcours financier. Qu'il s'agisse de gérer un compte, de financer un projet ou d'épargner pour l'avenir, l'agence se veut un véritable partenaire pour la réussite de ses clients. « Nous avons choisi Yaoundé parce que nous croyons au dynamisme et à l'importance de cette ville pour le développement économique du Cameroun, » affirme la direction. Avec ce nouvel emplacement, la Golden Bank se positionne stratégiquement pour capter une clientèle variée, allant des particuliers aux professionnels. En tant que banque engagée dans sa



Africa Golden Bank, Agence de Yaoundé Anne Rouge

mission, la Golden Bank continue de renforcer sa présence dans les grandes villes du pays pour être toujours plus

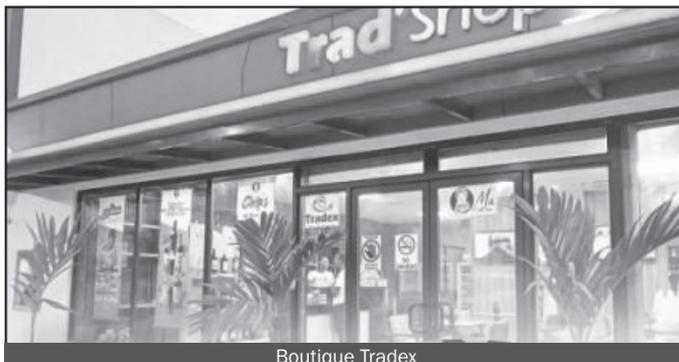
proche de vous.

Elise Nguélé

FAST-FOOD

Avec BHB, Tradex fait concurrence à La Croissanterie by TotalEnergies

Depuis quelques semaines, l'on retrouve dans l'espace boutique de certaines stations-service Tradex des villes de Yaoundé et Douala, du beignet-haricot-bouillie (BHB), un repas très populaire au Cameroun. Cette nouvelle offre, apprend-on de sources internes à l'entreprise de distribution des produits pétroliers, est le fruit d'un partenariat avec la société N Sarl, propriétaire de la chaîne de fast-food Tchop et Yamo (manges et apprécies en anglais local, NDLR).



Boutique Tradex

Présente sur le marché camerounais depuis plus de 10 ans, cette marque de fast-food a sorti le BHB des abords des rues pour ses restaurants modernes, bien décorés et équipés d'une connexion Wifi.

À l'observation, ce partenariat entre Tradex et Tchop et Yamo vient lancer la concurrence sur les produits d'appel de deux grands distributeurs de produits pétroliers au Cameroun. « Le croissant c'est quoi quand le BHB chauffe? », s'interroge Tradex sur un prospectus conçu dans la perspective de l'ouverture, fin décembre 2024, d'une nouvelle station-service proposant le BHB à Douala, la capitale économique du pays.

En effet, le « croissant » dont il est question dans ce prospectus rappelle les viennoiseries et autres sandwichs commercialisés depuis quelques années dans les stations-service du marqueteur français TotalEnergies. Ces produits, apprend-on de bonnes sources, sont, eux aussi, le fruit d'un partenariat entre le leader de la distribution des produits pétroliers au Cameroun et La Croissanterie. Il s'agit d'une chaîne de sandwicheries et de restaurants rapides opérant aux abords des autoroutes, lancée en 1977 en France.

Aux autres produits tels que les biscuits, yaourts, boissons hygiéniques et alcoolisées, café et autres madeleines présents sur les étals des boutiques des stations-service TotalEnergies, les Trad'Shop de Tradex disposant d'espaces fast-food opposent des produits de la marque « Ma'a épicerie fine ». Il s'agit d'un opérateur local, spécialisé dans la promotion de produits « made in Cameroon », qui opère comme centrale d'achat de Tchop et Yamo dans le cadre de son partenariat avec Tradex.

AUGMENTATION DES VENTES DE CARBURANTS DE 10%

Pour l'heure, apprend-on de sources proches du dossier, cinq stations-service Tradex bénéficient de l'alliance avec Tchop et Yamo. Mais, seulement trois sont effectivement fonctionnelles. Deux autres sont en attente d'ouverture dans les régions du Littoral et de l'Est, selon nos sources. « Nous allons leur confier d'autres boutiques, parce que jusqu'ici, nous sommes satisfaits des résultats de la collaboration », souffle un cadre chez

Tradex.

L'alliance stratégique entre Tradex et Tchop et Yamo pourrait permettre à celui qui était présenté à ses débuts comme le Mc Donald's camerounais, de réaliser le rêve qu'il caresse depuis plus de 10 ans. En effet, dès le lancement de ses activités entre 2012 et 2013, Tchop et Yamo, selon Idriss Nguenpang, son promoteur, ambitionnait d'ouvrir une quarantaine de restaurants au Cameroun sur une période de huit ans.

Pour ce faire, cet opérateur économique avait d'ailleurs ouvert des discussions avec la Société africaine de participations (SAPA), véhicule d'investissements contrôlé par le groupe bancaire camerounais Afriland First Bank. Mais, des années plus tard, sans qu'on sache l'issue des négociations entre les parties, au lieu de l'expansion rapide projetée, l'on a plutôt assisté à la fermeture de certains espaces Tchop et Yamo, notamment dans la ville de Yaoundé. De ce point de vue, le maillage du territoire par Tradex pourrait être une nouvelle rampe de lancement pour Tchop et Yamo.

De son côté, Tradex, dont des boutiques pourraient être progressivement transformées en lieux de retrouvailles autour du BHB et divers autres produits « made in Cameroon », escompte visiblement une hausse de ses ventes de carburants. À la faveur de l'augmentation de la fréquentation de ses stations-services. À titre d'illustration, en 2015, Momar Nguer, alors DG Afrique de la division aval du groupe Total, estimait à 10% les ventes supplémentaires de carburants générées par la présence d'une offre de restauration rapide dans les boutiques des stations-service de cet opérateur du secteur pétrolier.

O.K

TRANSPORT AÉRIEN

Camair-Co acquiert un nouvel avion de location pour assurer ses opérations aériennes

Selon une source autorisée, le transporteur aérien du Cameroun vient d'acquérir un Boeing 737-700. L'appel en location depuis le 27 janvier dernier, appartient à la compagnie tchèque Smartwings.



La flotte de Camair-Co s'agrandit

À Cameroun, la flotte de Camair-Co s'agrandit. La compagnie aérienne nationale vient en effet de louer un nouvel avion pour ses opérations. Il s'agit d'un Boeing 737-700, d'une capacité en cabine pouvant accueillir entre 120 et 149 passagers. L'appareil qui a été reçu le 27 janvier dernier, à l'aéroport international de Douala, appartient à la compagnie aérienne tchèque Smartwings. C'est le deuxième appareil que le transporteur camerounais loue en moins d'un an, après l'arrivée, le 24 mars 2024, de l'Embraer E195-E1 de Marathon Airlines, loué en contrat ACMI par Camair-Co.

Bien que la source n'ait pas donné les raisons de cette location, cet avion pourrait permettre non seulement de doper le parc de l'entreprise composé actuellement de six appareils, mais aussi d'améliorer l'offre des services Camair-Co sur son réseau domestique et même régional. Cette acquisition intervient en tout cas dans un contexte où le pavillon camerounais souhaite

renforcer sa présence en Afrique centrale et de l'Ouest, en offrant des liaisons régulières vers les principales capitales de la sous-région. En témoigne l'ouverture des lignes Douala - Cotonou, Douala - Pointe-Noire et Douala -Brazzaville en 2024, après Douala - Libreville et Douala -N'Djamena. Actuellement, le pavillon camerounais dessert six destinations domestiques, notamment Bafoussam, Douala, Garoua, Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé.

Outre la location de ce Boeing, il faut noter que Camair-Co travaille également à la modernisation de sa flotte existante. Dans son plan de développement à court et à moyen terme, la compagnie envisage d'acquérir de nouveaux appareils dans les années à venir, afin de proposer un service plus compétitif à ses clients. Ce nouvel avion rejoint ainsi le 737-700 en service, qui a récemment repris ses vols après une interruption de trois semaines due à une dépressurisation.

Omer Kamga

GUICHET UNIQUE

Au cœur de la modernisation des paiements pour une transparence accrue

Le Cameroun s'engage dans une transition numérique ambitieuse visant à renforcer la transparence et l'efficacité des services publics. Grâce à la digitalisation des paiements opérée par le Guichet unique du commerce extérieur (Guce), les procédures administratives se modernisent, les fraudes diminuent, et les opportunités économiques s'élargissent. Un pas de géant vers une administration plus moderne et inclusive, malgré des défis persistants.



Plateforme du GUCE, pour une administration plus moderne et plus inclusive

Jusqu'à récemment, la gestion des honoraires des Commissionnaires en douane agréés (CDA) reposait sur des méthodes manuelles. Ces pratiques entraînaient de fréquents écarts, un manque de transparence et des opportunités de fraude. Aujourd'hui, grâce au Guce, ces paiements sont entièrement intégrés dans la déclaration en douane et traités via une plateforme numérique centralisée. « Le processus est désormais plus fluide, sécurisé et transparent », se réjouit l'entreprise. Cette évolution marque une étape clé dans la modernisation des procédures douanières, facilitant le commerce international tout en renforçant la lutte contre la

corruption et les détournements de fonds.

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'EFFICACITÉ

Le Guichet unique du commerce extérieur a initialement été conçu pour simplifier les opérations portuaires et douanières, mais son champ d'action s'étend désormais à plusieurs secteurs : paiement des impôts, immatriculation des entreprises, gestion des titres fonciers ou encore règlement des droits de douane. Ce système offre une simplification notable des démarches administratives. Les citoyens et entreprises peuvent, en quelques clics, effectuer leurs

transactions sans avoir à se déplacer ou à patienter dans de longues files d'attente. En outre, grâce à des outils comme le mobile money (MTN Mobile Money, Orange Money, etc.), l'accès aux services numériques est élargi aux populations vivant dans les zones reculées.

IMPACT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL : UNE RÉVOLUTION EN MARCHÉ

La digitalisation des paiements a des répercussions positives directes sur l'économie nationale. D'abord, elle contribue à une meilleure collecte des recettes de l'État, les paiements numériques assurant un transfert direct et traçable des fonds vers les caisses publiques.

Pour les entreprises, les gains sont également significatifs. En réduisant les délais et simplifiant les procédures, elles économisent du temps et des ressources, ce qui améliore leur compétitivité. De plus, cette modernisation administrative renforce l'attractivité du Cameroun auprès des investisseurs étrangers.

LES DÉFIS DE LA DIGITALISATION : FRACTURE NUMÉRIQUE ET CYBERSÉCURITÉ

Malgré les avancées, des obstacles persistent. Une grande partie de la population, surtout en milieu rural, n'a pas encore accès aux outils numériques ni à une connexion internet fiable. Cette fracture numérique limite l'impact global de ces réformes.

En parallèle, la cybersécurité constitue un enjeu majeur. L'augmentation des transactions numériques expose le système à des risques de fraude et de piratage. Enfin, la résistance au changement, tant au sein de certaines administrations que parmi les citoyens, freine l'adoption de ces nouvelles méthodes.

En dépit des défis, la digitalisation des paiements via le Guce s'impose comme un modèle de modernisation en Afrique. Avec des réformes structurantes, le Cameroun montre la voie vers une administration plus transparente, inclusive et efficace, au service d'une croissance durable. L'objectif à terme : faire du numérique un levier de transformation économique et sociale, accessible à tous.

André Noir

BUSINESS

Coris Bank va acquérir Société Générale Cameroun pour plus de 104 milliards de Fcfa

Après avoir un temps mis en pause la vente de cette filiale, la direction de la banque française a finalement trouvé un accord avec le gouvernement camerounais. Coris Bank devrait déboursier plus de 104 milliards de Fcfa (environ 160 millions d'euros) pour mettre la main sur la deuxième banque du Cameroun. Cette opération, encore soumise à l'approbation des autorités réglementaires compétentes, entraînera le retrait de Société Générale (SG) du capital de sa filiale locale.

Après avoir mis un coup de frein sur l'opération de vente au deuxième semestre 2024 pour laisser au ministre des Finances, Louis-Paul Motaze, l'opportunité d'étudier l'hypothèse d'un rachat par la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), l'on apprend du journal français « La Lettre » relayé par le journal de L'Economie que la banque française a finalement trouvé un accord avec Yaoundé. Le groupe financier ouest-africain Coris Holding a été sélectionné pour acquérir les parts de Société générale (58%) dans le capital de sa filiale camerounaise.

Un an et demi. C'est le temps qu'aura mis l'opération de vente de cette banque. Les spéculations à propos de la reprise des parts (58,08 %) de Société générale dans sa filiale camerounaise, ont animé le paysage financier camerounais. Des noms ont été avancés dans la presse locale, sans qu'une certitude se dégage.

La plus grande banque nigérienne en termes de capitalisation boursière, Zénith Bank avait manifesté son intérêt pour le rachat de la banque. Bien avant elle, plusieurs repreneurs nigériens s'étaient déjà signalés, à l'instar d'Access Holding et UBA, déjà présents au Cameroun, et Guaranty Trust Holding. Le groupe bancaire gabonais BGFI, selon certaines sources, avait aussi affiché son appétit pour des activités de Société Générale au Cameroun.

UNE PRÉSENCE DANS 10 PAYS EN AFRIQUE

Troisième groupe bancaire de l'UEMOA, le Groupe Coris est présent dans dix pays en Afrique sous l'enseigne Coris Bank International. Créée en 2008, après la reprise



Société Générale Cameroun

par l'entreprise familiale des actifs de la Financière du Burkina, Coris Bank International connaît une belle expansion. Le groupe bancaire a officiellement fait son entrée en zone Cemaec en début d'année 2024, grâce au rachat de la totalité des activités de Société Générale au Tchad qui est devenue « Coris Bank International Tchad ». La filiale ivoirienne de Coris Bank International a finalisé en septembre 2024, le processus de rachat du portefeuille « retail banking » du groupe britannique Standard Chartered en Côte d'Ivoire. La banque fondée par le burkinabè Idrissa Nassa a aussi acquis au cours

Paul Nkala

CONFORMITE BANCAIRE

BGFIBank renforce son engagement avec une triple certification ISO de ses filiales

Le Groupe BGFIBank a marqué un tournant décisif dans sa démarche d'excellence en annonçant l'obtention simultanée de trois certifications ISO majeures par ses filiales BBS, BGFI Services, et Hedenia.



Des certifications au service de l'excellence

La cérémonie de remise des certifications s'est tenue le vendredi 24 janvier, en présence de Monsieur Henri-Claude Oyima, Président Directeur Général du Groupe BGFIBank, de Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, Professeur Marcelle IBINGA ITSITSA, de Monsieur Pierre Dewez, Président Directeur Général du certificateur Certi-Trust, de Monsieur Tedy Gildas M'Fouo, Directeur Commercial de Bureau Veritas Afrique Centrale, ainsi que de nombreux partenaires et invités.

DES CERTIFICATIONS AU SERVICE DE L'EXCELLENCE

- BBS, leader en éducation, devient la première école d'Afrique Centrale à obtenir la certification ISO 21001:2018. Cette distinction souligne son engagement envers un système de gestion des organismes éducatifs qui répond aux besoins des apprenants et parties prenantes.
- BGFI Services, acteur clé de la sécurité des systèmes d'information, décroche la certification ISO 27001:2022. Elle atteste de sa capacité à garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données dans un contexte de menaces croissantes.
- Hedenia, filiale de construction immobilière et bâtiment, accède à la certification ISO 9001:2015, démontrant son aptitude à fournir des produits et services de qualité tout en optimisant la satisfaction de ses clients.

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE POUR UN AVENIR DURABLE

Ces reconnaissances s'inscrivent pleinement dans la politique globale de qualité initiée depuis plus de vingt ans au sein du Groupe BGFIBank et dont la maison mère est elle-même certifiée ISO 9001:2015 depuis 2017. « Ces certifications reflètent notre détermination à nous inscrire dans une dynamique d'amélioration continue, en garantissant à nos clients, collaborateurs et partenaires des standards élevés d'excellence, de sécurité et de satisfaction », a déclaré Monsieur Henri-Claude Oyima, PDG du Groupe BGFIBank.

PERSPECTIVES ET IMPACTS

Ces distinctions renforcent la position du Groupe BGFIBank en tant que leader dans les secteurs sur lesquels il se positionne, en intégrant la conformité et la qualité comme des piliers essentiels de sa stratégie. Elles témoignent également de la capacité du Groupe à répondre aux enjeux contemporains, que ce soit dans le domaine éducatif, numérique ou des infrastructures. À travers ces certifications, le Groupe BGFIBank réaffirme son engagement à offrir des solutions innovantes et durables qui répondent aux besoins spécifiques de ses marchés, tout en consolidant sa réputation de partenaire de confiance.

Elise Nguélé

SALAIRE

L'Etat récupère 14,5 milliards de Fcfa indument payés à des agents publics

Ce montant, représentant 94 % de l'objectif fixé lors de l'audit de 2020, résulte de la phase contentieuse de l'opération de comptage physique des personnels de l'Etat (Coppe) lancée en 2018. Alors que le processus touche à sa fin, le gouvernement mise désormais sur l'outil Aigles pour renforcer le contrôle et éviter les paiements indus.

Au Cameroun, le recouvrement auprès des établissements de crédits, de comptes des agents publics suspendus au terme de la phase de contentieux de l'opération de comptage physique des personnels de l'Etat (Coppe) lancée en 2018, a rendu sa copie le 28 janvier 2025 par la remise solennelle des procès-verbaux des agents de l'Etat définitivement suspendus. Selon le ministère des Finances (Finances), 14,5 milliards de Fcfa ont été recouverts auprès des établissements de crédits et reversés dans les caisses de l'Etat.

Ce montant apprend-t-on, est l'équivalent de 3 360 agents rayés des effectifs à travers l'opération Coppe. « J'ai émis en 2023, des avis à tiers détenteur collectif à l'adresse des établissements de crédit, en vue du reversement de cette somme au Trésor public. En marge de cette saisine et dans le but de garantir l'efficacité et l'effectivité des reversements attendus, j'ai également commis des équipes de mission chargées du suivi de recouvrement », se félicite le ministre des Finances (Minfi) Louis Paul Motaze. Il s'observe ainsi un taux de réalisation de 94% par rapport à une cible de recouvrement de 15,5 milliards de Fcfa

soit un manque de 1 milliard de Fcfa. La somme à réinjecter dans les caisses de l'Etat a été révélée par les banques en avril 2020 au terme d'un audit. Pour le ministre des Finances Louis Paul Motaze, l'opération de comptage physique des personnels de l'Etat, « génère encore, six ans après (de 2019-2024), une économie budgétaire de 30,6 milliards de Fcfa », a-t-il déclaré.

15 254 AGENTS ONT ÉTÉ SUSPENDUS DE SOLDE EN FÉVRIER 2019

Il faut dire qu'avant la phase contentieuse ou disciplinaire, le gouvernement a procédé à une phase précontentieuse. Elle portait sur le recensement à la caisse des agents publics sur toute l'étendue du territoire. Ainsi, sur 310 000 dossiers examinés, 15 254 agents dont 12 546 en activité ont été suspendus de solde en février 2019 avec une économie de 35 milliards de Fcfa sur la masse salariale. Dans sa circulaire relative à la préparation du budget de l'Etat pour le compte de l'exercice 2025, le président de la République Paul Biya a instruit la finalisation au cours de l'année 2025, de la phase de contentieux de l'opération de comptage physique des personnels

de l'Etat « par la sortie définitive du fichier solde de l'Etat de tous les agents publics définitivement reconnus absents et suspendus à cet effet ».

Bien que le Coppe arrive à son terme, l'Etat va poursuivre l'assainissement du fichier solde. Il compte notamment sur l'entrée en fonction le 1er janvier dernier, l'Application informatique de gestion logique des effectifs et de la solde (Aigles). A en croire Joseph LE, le ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative (Minfopra), « Aigles dans sa conception est prévue pour traquer les absences au poste de travail. Le module gestion de la biométrie, non encore mis en service et dont le paramétrage redémarrage dans les tous prochains jours, permettra d'une part ; d'identifier de manière unique les agents publics au



Renforcer le contrôle et éviter les paiements indus

recrutement et d'autre part, de contrôler les présences et l'assiduité des agents publics à leurs postes de travail ».

En d'autres termes, l'Etat va davantage s'assurer que les salaires ne sont payés qu'aux seuls personnels qui le méritent. Pour le membre du gouvernement, à l'issue de l'assainissement opéré par Aigles, près de 5 000 agents publics ont vu leur solde du mois de janvier diminuer du fait de la suppression d'indemnités et/ou d'avantages indus.

Omer Kamga

REFORME DES CAC

Avec 30 milliards Fcfa de recettes supplémentaires, le Gecam redoute un impact sur les entreprises

Le gouvernement espère collecter 30 milliards Fcfa supplémentaire grâce à la réforme de la fiscalité locale en décembre 2024. Cette réforme consacre en effet une extension à un taux de 5% des Centines additionnel communaux (CAC) à d'autres taxes. Ces nouvelles taxes sont : les droits d'accises, les droits d'enregistrement sur la commande publique ; et la Taxe spéciale sur le revenu.



Les CAC sont reversées au Feicomcommerciales

Jusqu'ici, les CAC, ces prélèvements fiscaux qui s'ajoutent à certains impôts pour financer les Collectivités territoriales décentralisées, n'étaient prélevés que sur l'Impôt sur le revenu, sur l'Impôt sur les sociétés, sur les Taxes sur les valeurs ajoutées ; et sur le droit d'enregistrement.

Il est à noter que s'agissant du droit d'accises, le taux de prélèvement était déjà de 5% sur les produits à base de céréales et préparations alimentaires à partir des flocons de céréales, de 12,5% sur les huiles végétales raffinées, les charcuteries industrielles des sous-produits tarifaires (à l'exclusion du foie gras déjà soumis à un droit d'accises de 25%), sur les aliments pour chiens et chats, les charbons en bois ; et de 25% sur les ouvrages en bois, les meubles en métal des types utilisés dans les bureaux, les meubles en bois des types utilisés dans les cuisines ; et les meubles en matière plastique.

Pour le Groupement des entreprises du Cameroun (Gecam), le patronat Camerounais, l'extension de la collecte des CAC « devrait logiquement aboutir à une augmentation de la charge fiscale des entreprises ce qui la rend inopportune ». Dans une note d'analyse de la loi de finances 2025, le Gecam regrette que « si l'argument suivant lequel les produits passibles des droits d'accises sont des produits soit nocifs soit dits de luxe, l'extension des CAC aux droits d'accises contribue tout simplement à augmenter le taux de la taxe, et en conséquence la pression fiscale ».

Idem pour le prélèvement sur les droits d'enregistrement sur la commande publique qui va entraîner « une augmentation du coût du marché pour l'Etat », ou encore sur la Taxe spéciale sur le revenu qui, souligne le Gecam, n'a pas de fondement juridique car « ne s'appliquant par définition qu'aux résidents fiscaux camerounais, qui bénéficient seuls des services susceptibles d'être mis en place par les CTD ».

Pour rappel, les CAC sont collectés par des administrations, des régies et reversés au Fonds d'équipement spécial et d'intervention intercommunale (Feicom), qui les reverse ensuite aux CTD. Dans un rapport d'activités 2023, le Feicom révèle avoir centralisé et reversé 150 milliards FCFA aux CTD au titre des CAC et autres Impôts communaux soumis à péréquation.

Paul Nkala

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES

En 50 ans, le Feicom a débloqué 517 milliards de Fcfa au profit des Collectivités

Ce sont au total 6 289 concours financiers qui ont été autorisés par la Banque des collectivités territoriales décentralisées du Cameroun. A la tête des régions ayant capté le plus de financement se trouve le Centre (91,8 milliards de Fcfa).

5 17,4 milliards. C'est le montant débloqué par le Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunal (Feicom) depuis sa création en 1974 en faveur de 6 289 concours financiers. L'enveloppe consentie confirme ainsi l'appellation de « banque des Collectivités territoriales décentralisées » adossée à cette structure publique qui a 50 ans d'activités qui a récemment célébré ses 50 années d'existence au Cameroun.

Toutes les 10 régions du pays ont pu bénéficier de cet accompagnement de la structure que dirige Philippe Camille Akoa. Sur cette période, la région du Centre est celle qui a capté le plus de financement auprès du Feicom. Soit une enveloppe de 91,8 milliards de Fcfa pour 1 020 concours financiers. Vient ensuite, la région du Sud qui a bénéficié d'un financement de 66,4 milliards de Fcfa. En troisième position se classe la région de l'Extrême-Nord dont 734 concours financiers ont bénéficié de la somme de 60,1 milliards de Fcfa.

La suite du classement des régions bénéficiaires d'appui du Feicom classe, la région de l'Ouest avec 57 milliards captés pour 623 concours financiers, puis la région du Littoral avec 51 milliards de Fcfa pour 623 concours financiers.



Philippe Camille Akoa, DG du Feicomcommerciales

Pour les 578 concours financiers déposés par la région de l'Est, elle a obtenu 44,6 milliards de Fcfa. La région château d'eau du Cameroun elle a obtenu du Feicom 38,3 milliards de Fcfa.

Au bas de ce classement on retrouve le Nord-Ouest, le Sud-Ouest et le Nord avec des financements respectifs de 36,2 milliards de Fcfa (pour 386 concours financiers, Ndlr), 25,1 milliards (428 concours financiers) et 31,8 milliards de Fcfa (462 concours financiers).

A ces financements à destination des régions, un concours financier d'une enveloppe de 4,6 milliards de Fcfa a été alloué au siège des Communes et villes unies du Cameroun. Rappelons que les financements du Feicom se comptent dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'énergie et des infrastructures.

Cédric Boyomo

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Cameroun va investir 225 milliards Fcfa dans la lutte en 2025

Selon le Document budgétaire sensible au climat (DBSC) de la loi de finances 2025 du Cameroun, les dépenses d'investissement favorables à la lutte contre les changements climatiques s'élèvent à 225,3 milliards Fcfa. Ce qui représente 12,27% du budget total des neuf administrations pilotes ciblées (Mintp, Minhdu, Minee, Mint, Minader, Minepia, Minsante, Minfof et Mineped), 3,11% du budget général de l'Etat et 12,10% du Budget d'investissement public (BIP).



Pour une lutte efficace contre le changement climatique

Dans le détail, 0,57 % des dépenses des neuf administrations pilotes est affectée aux projets visant la préservation de la biodiversité, 47,57% des dépenses sont allouées aux actions d'adaptation, tandis que 51,85% sont consacrées aux initiatives d'atténuation des changements climatiques. Le document précise que les dépenses en faveur de l'adaptation sont principalement enregistrées (100%) au ministère de l'Agriculture et du Développement rural (Minader), et au ministère des Travaux publics (Mintp).

La biodiversité est majoritairement financée aux ministères de l'Environnement, des Forêts et de la Santé publique. L'atténuation est plus représentée aux ministères de l'Énergie et Transports. La budgétisation verte permet d'évaluer l'impact climatique des dépenses de l'État et les efforts budgétaires pour atteindre les objectifs nationaux et internationaux du Cameroun en matière de lutte contre les changements climatiques. Elle est implémentée pour la toute première fois dans la loi de finance en cours d'exécution pour laquelle le document budgétaire sensible au climat constitue l'une des annexes.

La budgétisation verte intervient dans un contexte marqué par la récurrence des dégâts causés par des changements climatiques. Au cours de l'année 2024, plusieurs catastrophes climatiques se sont produites au Cameroun, notamment les inondations à l'Extrême-Nord et l'éboulement de la falaise de Dschang dans la région de l'Ouest. D'après le gouvernement, l'intégration de la prise en compte des considérations climatiques est un impératif, car elle est une exigence mondiale pour la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité. En effet, le Cameroun s'est engagé à concevoir et à mettre en œuvre sans délai des programmes et des projets dédiés à l'atteinte des engagements pris à Paris. Le gouvernement affirme avoir réussi à lever 128,25 milliards de FCFA pour les activités préparatoires dans le bilan de la mise en œuvre de l'Accord de Paris au cours du quinquennat de la Contribution déterminée au niveau national (CDN). En outre, apprend-on, 70,84% de ces ressources ont été essentiellement mobilisées au niveau national par le budget d'investissement public, qui se positionne comme le levier majeur pour la réponse aux chocs climatiques, énergétiques et sécuritaires, notamment en favorisant la mise en œuvre des projets plus durables.

Cédric Boyomo

UNION EUROPÉENNE

Le chantier de l'extension du siège lancé, symbole de coopération durable

1975-2025, voilà cinquante ans que l'Union européenne est présente au Cameroun. À l'occasion de cette célébration, la délégation de l'Union européenne au Cameroun a décidé de rénover et d'étendre son siège. Les travaux ont été officiellement lancés le 27 janvier 2025, au cours d'une cérémonie marquant la pose de la



Maquette de l'extension du Siège de l'UE au CamerounNegri

Le ministre de l'Économie, de la planification et de l'aménagement du territoire, Alamine Ousmane Mey, le Secrétaire général du ministère des Relations extérieures Oumarou Chinmoun, représentant du ministre, ainsi que plusieurs chefs de missions diplomatiques des États membres de l'Ue ont participé à cet événement. Cette cérémonie marque le début d'un ambitieux projet immobilier destiné à renforcer la représentation diplomatique de l'Ue au Cameroun et dans la sous-région.

« Avec ce projet immobilier, nous souhaitons confirmer que l'Union européenne est un partenaire fiable qui s'inscrit dans la durée. Ce nouvel édifice est le reflet de notre confiance en l'avenir de nos relations et de notre volonté de travailler ensemble pour le bien-être des citoyens européens et camerounais »,

a déclaré l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne au Cameroun, Jean-Marc Châtaigner. Le nouvel immeuble, conçu par l'agence Tebis Architects and Partners, dirigée par Pierre-Marie Bissek et Murielle Teguel, s'étendra sur 1 000 m² et comprendra quatre niveaux. Son architecture originale, intégrant un patio central végétalisé, promet de créer un environnement de travail inspirant, alliant modernité et respect du contexte urbain camerounais.

« Le projet que nous avons conçu pour abriter la délégation de l'Union européenne au Cameroun est un bâtiment R+2. Il contient un sous-sol, un parking, un rez-de-chaussée et deux étages au-dessus, ainsi qu'un patio central à l'intérieur », a expliqué Murielle Teguel, architecte. Ce bâtiment réunira en un seul lieu toutes les institutions européennes présentes au Cameroun,

comme la Banque européenne d'investissement (Bei) et le service de la Commission européenne en charge de l'aide humanitaire et de la protection civile (Echo).

Ce regroupement vise à renforcer le dynamisme de coopération entre l'Ue et le Cameroun. Le projet se distingue également par son engagement écologique. Il sera équipé d'une toiture-terrasse avec des panneaux solaires et conçu à partir de matériaux durables.

« C'est un bâtiment écologique dont le processus de certification est en cours. Il sera composé à 60 % de briques de terre stabilisées, avec un patio végétalisé en plein cœur et une toiture végétalisée. En tout, 60 % de couverture végétale sera intégrée. Une passerelle reliera les deux bâtiments. Le bâtiment, de forme ovoïde et contemporaine, cassera les lignes rigides habituelles de nos architectures », a ajouté Murielle Teguel.

UN SYMBOLE DE COOPÉRATION DURABLE

La pose de la première pierre représente le lancement d'une série d'activités marquant le cinquantenaire de l'Union européenne au Cameroun. Cet événement renforce les liens entre le Cameroun et l'Ue, promettant un avenir de coopération fructueuse et durable.

« C'est le moment d'apprécier cette coopération qui date de plus de cinquante ans,

un signe fort de cette amitié qui a résisté aux différents défis et qui a été enrichie par les conventions signées au fil des ans. Nous avons de bonnes raisons d'être fiers de ce partenariat, car l'Union européenne est le premier partenaire économique du Cameroun, aussi bien en matière d'exportation qu'en matière d'importation », a affirmé le ministre Alamine Ousmane Mey.

Et de poursuivre, « quand une organisation comme l'Union européenne décide d'élargir ses capacités infrastructurelles et d'étendre ses activités, c'est le signe qu'elle a confiance en ce pays et en son avenir. Nous espérons que les infrastructures qui sortiront de terre dans un délai de 15 mois permettront de renforcer cette dynamique de coopération et de poursuivre ce développement qui lie deux peuples désireux d'améliorer les conditions de vie de leurs populations ».

Cet anniversaire sera également l'occasion de mettre en lumière les avancées réalisées au cours des cinq dernières décennies et d'explorer les perspectives d'une coopération encore plus étroite à l'avenir. Avec ce nouvel immeuble, l'Ue affirme sa volonté d'accompagner le Cameroun dans ses défis actuels et futurs, consolidant ainsi un partenariat stratégique inscrit dans la durée.

Omer Kamga

DROIT DE TIMBRE D'AÉROPORT

Le Cameroun projette 25 milliards Fcfa à reverser aux régions en 2025

Dans la loi sur la fiscalité locale en vigueur depuis janvier 2025, le gouvernement camerounais a décidé que le produit du Droit de timbre aéroportuaire (DTA), dont le rendement est projeté à 25 milliards Fcfa, sera intégralement reversé aux régions. Il s'agit d'une taxe que les passagers paient lors de leur départ pour des vols internationaux hors Cemac (Cameroun, Gabon, Congo, RCA, Tchad, Guinée-équatoriale).



Élargissement de l'assiette fiscale en 2025

Jusqu'ici appliqué sur les classes économiques et affaires, le droit de timbre d'aéroport a été étendu cette année pour les classes premium et première classe. Pour un voyage en classe économique, le coût est de 40 000 Fcfa par personne, alors que le passager en classe premium paie 75 000 Fcfa. En classe affaires, chaque

passager paie 120 000 Fcfa, et 300 000 Fcfa par personne pour un vol en première classe.

Suivant les dispositions de la loi des finances 2023, le timbre d'aéroport pour les vols internationaux en zone Cemac est de 25 000 Fcfa par personne et par voyage, et 1000 FCFA pour les vols

nationaux. Inlu dans les prix des billets d'avion, le droit de timbre aéroportuaire est collecté par les compagnies aériennes pour le compte du Trésor public. Son extension pour les classes premium et première classe, vise à élargir l'assiette de collecte de cette taxe qui, selon les autorités, contribue au développement des infrastructures aéroportuaires et à l'amélioration de l'accueil des voyageurs.

Selon le gouvernement, le transfert intégral de la taxe aéroportuaire aux régions, est l'une des nouvelles sources de financement qui viendraient consolider les ressources des Collectivités territoriales

décentralisées (CDT), à hauteur de 126,4 milliards de FCFA, d'après le ministre des Finances, Louis Paul Motaze. Cette enveloppe viendrait ainsi compléter, à en croire ce membre du gouvernement, les ressources actuellement collectées par le fisc au profit des CDT du Cameroun, et qui ont atteint 261 milliards de Fcfa au titre de l'exercice 2023, représentant 7,3% des ressources propres de l'État. D'après le gouvernement, la loi sur la fiscalité locale ambitionne de doubler ce montant, en le portant à un minimum de 16% des ressources propres.

C.B

GESTION PUBLIQUE

CRISE D'ACCÈS AUX FINANCEMENTS

L'économie gabonaise sous pression

Les difficultés du Gabon montrent que gérer une crise économique exige des réformes structurelles profondes, dépassant les simples changements de dirigeants. La dépendance pétrolière, la dette croissante et la perte de confiance des investisseurs soulignent l'urgence d'actions durables et cohérentes.



Les défis de financement de l'Etat gabonais, dirigé par le militaire Brice Oligui Nguema depuis le coup d'Etat du 30 août 2023, se compliquent avec la décision de Fitch Ratings, qui estime que le pays aura plus du mal à rembourser ses dettes en 2025. L'agence de notation a abaissé la note, déjà spéculative, des emprunts du Gabon à un niveau encore plus négatif.

Plusieurs raisons expliquent cette décision. Le Gabon est confronté à une fragilité persistante dans la gestion de ses finances publiques et de sa dette. Il a accumulé des arriérés, tant envers ses créanciers officiels qu'envers les privés. Cette situation a érodé la confiance des investisseurs et réduit l'accès à de nouveaux financements, notamment auprès des créanciers officiels. Par ailleurs, la politique budgétaire, adoptée depuis le changement de régime, qui privilégie plus de dépenses, a aggravé le déficit budgétaire et augmenté les besoins de financement du pays par rapport à ses recettes. Une opportunité de sortie de crise existe avec la signature d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI), mais deux principales contraintes pèsent sur une telle démarche. Premièrement, il n'est pas certain que l'institution de Bretton Woods réalisera des avancées significatives avant la fin du processus électoral d'avril 2025.

Deuxièmement, cette actualité politique se traduit souvent, en Afrique subsaharienne, par une augmentation des dépenses publiques pour tenter de capitaliser sur les voix des électeurs.

En parallèle, l'économie gabonaise reste fortement dépendante des revenus issus des hydrocarbures, ce qui accentue sa vulnérabilité aux chocs externes. La baisse attendue des prix du pétrole, à 70 \$ le baril en 2025 et à 65 \$ en 2026, aura un impact significatif sur les revenus du pays, augmentant ses besoins de financement. Cette dépendance pétrolière expose le Gabon aux fluctuations des marchés mondiaux du pétrole, compliquant l'accès aux marchés de la dette, lorsque les revenus pétroliers diminuent.

De plus, la confiance des investisseurs, tant au niveau local qu'au sein de la CEMAC, s'est fortement affaiblie. L'appétit pour la dette publique gabonaise a chuté, particulièrement au cours du second semestre 2024. Cette tendance a été aggravée par des paiements manqués, ce que Fitch a qualifié d'échange de dette en difficulté pour un autre membre de la CEMAC, la République du Congo. Cette situation complique la capacité du Gabon à lever des fonds sur le marché régional. L'accumulation d'arriérés et les perspectives incertaines concernant la gestion des finances publiques continuent de miner la confiance des investisseurs, limitant l'accès aux financements et rendant le contexte financier du Gabon préoccupant.

Plus globalement, la dégradation de la situation économique montre que les questions économiques sont souvent complexes et ne peuvent se résoudre par un simple changement de dirigeants. Les nouveaux dirigeants gabonais s'étaient montrés très critiques envers leurs prédécesseurs et promettaient des changements rapides. Pour l'instant, la réalité semble les rattraper. Ancien leader d'opinion très critique envers l'ancien régime, Mays Mouissi, a passé 16 mois à la tête du ministère de l'Economie et des Participations au sein du gouvernement de la transition. Il est, depuis le 15 janvier, ministre de l'Environnement et du Climat.

Antoine Mboussi

EXTENSION DU PORT DE DOUALA - Le recensement des populations impactées par le projet se poursuit

Le préfet de la Sanaga-Maritime, Yvan Cyril Abondo, a appelé les populations de la localité de Missolè 1, impactées par le projet d'extension du Port de Douala, à prendre part aux opérations additives de recensement et d'évaluation des biens. Ces opérations se dérouleront du 17 au 21 février et du 24 au 28 février 2025, indique l'autorité administrative dans un communiqué daté du 17 janvier dernier.

Ces opérations visent à régulariser les dossiers des personnes dont les biens n'ont pas encore été évalués, notamment celles qui n'ont pas fourni de pièces d'identification ou des documents justificatifs de leurs droits fonciers, apprend-on.

Selon le quotidien Cameroon tribune, une cinquantaine de personnes recensées n'ont pas pu fournir les documents nécessaires lors du premier passage des équipes techniques en charge du recensement. Dans son communiqué du 17 janvier 2025, le préfet a précisé que les personnes absentes lors des premières opérations de recensement sont également concernées par cette phase de régularisation. La Commission de constat et d'évaluation des biens (CEE), responsable des travaux de recensement, procédera à la rectification du procès-verbal sanctionnant les premières évaluations. Yvan Cyril Abondo a averti que, passé cette phase, « toute autre requête concernant ce dossier sera purement et simplement classée ou examinée ultérieurement en contentieux ». Le projet d'extension du Port de Douala vise à créer une zone d'activités industrielles portuaires sur les berges de la Dibamba, dans la localité de Missolè 1, située à environ 10 kilomètres de la métropole économique, sur la route Nationale no 3 (Douala-Yaoundé). L'extension prévoit l'agrandissement du domaine portuaire actuel de 500 hectares supplémentaires. Selon le Port autonome de Douala (PAD), l'entreprise publique gestionnaire de cette plateforme portuaire, cette extension pourrait générer environ 500 000 emplois



Nouvelle zone d'activités industrielles portuaires la téléphonie mobile et d'Internet

directs et indirects.

Bien que le projet offre des perspectives de développement économique, il suscite des inquiétudes parmi les populations locales, notamment celles qui risquent de voir leurs terres expropriées pour permettre l'aménagement de la nouvelle zone portuaire. Beaucoup de résidents craignent que leurs activités agricoles et halieutiques soient perturbées par les travaux d'agrandissement. Pour apaiser ces craintes, le préfet a rassuré les habitants. Le 19 juin 2024, lors du lancement de la campagne d'information et de sensibilisation des populations, il avait souligné que « les études d'impact environnemental et social seront menées avec minutie pour identifier les propriétaires fonciers ». Il a également assuré que des mesures seraient prises pour « garantir des indemnités conformes à la mercuriale de l'Etat », afin que les populations affectées soient compensées de manière équitable.

Placide Onguéné

INDUSTRIALISATION

Le Cameroun compte se doter de 4 nouvelles cimenteries en 2025

Lors de la conférence annuelle des services centraux et déconcentrés du ministère des mines, de l'industrie et du développement technologique (Minmidit) tenue le 24 janvier dernier, Fuh Calistus Gentry a annoncé l'arrivée de quatre nouvelles cimenteries au Cameroun notamment Africa Cement, Sinafcim, Yousheng Cement et Empire. L'arrivée de ces unités industrielles portera ainsi à dix le nombre d'usines du secteur dans le pays.

Ces dernières années, six cimenteries ont été inaugurées au Cameroun. Cette année, quatre nouveaux projets vont venir enrichir le paysage industriel local. «(04) projets de construction de nouvelles cimenteries, tels que Central Africa Cement, Sinafcim, Yousheng Cement et Empire sont en cours d'installation, et deux desdits projets verront le jour au cours du premier trimestre 2025. Il s'agit de Central Africa Cement, Sinafcim et Yousheng Cement », a déclaré le membre du gouvernement qui a par ailleurs précisé que ces projets vont permettre au Cameroun de se rapprocher d'un objectif de production de 12,5 millions de tonnes par an.

Le projet, porté par la société Yousheng Cement Co Ltd, contrôlée par des investisseurs chinois, prévoit l'installation d'une nouvelle cimenterie dans la zone portuaire de Douala, la capitale économique du pays. L'information a été rendue publique par Nana Aboubakar Djalloh, ministre délégué auprès du ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable, qui a invité la population à participer aux audiences publiques concernant l'étude d'impact environnemental du projet, organisées du 30 août au 4 septembre 2021 à l'École publique d'application de Joss II.

Parallèlement, dans la zone industrielle-portuaire de Kribi, la Société internationale du ciment (Sinafcim) envisage d'installer une unité de production de ciment. L'année dernière, des audiences publiques ont été organisées afin de recueillir les avis des citoyens sur l'étude d'impact environnemental et social du projet. Selon des informations glanées auprès de sources proches du dossier, cette cimenterie devrait avoir une capacité de production de 500 000 tonnes par an.

UN SECTEUR DYNAMIQUE

La filière cimenterie au Cameroun se porte bien. Cette bonne santé a été confirmée en 2024 par la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac). Dans sa note de conjoncture publiée en juillet, cette institution indiquait que la production de ciment au Cameroun devrait connaître une hausse significative au troisième trimestre 2024, grâce principalement à la mise en production de la cimenterie Cimpor, inaugurée le 19 juillet 2024, par le premier ministre Joseph Dion Ngute. En réalité, cette cimenterie, dotée d'une capacité annuelle d'un million de tonnes, avait discrètement lancé ses activités dès juin 2023, mettant sur le marché deux produits : le Powercem 42.5 et le 32.5.

L'arrivée de Cimpor et de bien d'autres cimenteries a sonné le glas du monopole des Cimenteries du Cameroun (Cimencam). Après 48 ans de domination, Cimencam a vu émerger des concurrents comme Dangote Cement, Cimaf, Medcem et Mira Company. Avec la mise en service de ses unités de production de ciment, la capacité totale de production nationale atteint désormais 4,7 millions de tonnes par an, d'après les chiffres du ministère des Mines et de l'Industrie. Une performance encore insuffisante pour répondre à une demande projetée à 6,8 millions de tonnes en 2025.

Malgré cette dynamique, les prix du ciment restent élevés, oscillant entre 5100 et 5300 FCFA pour un sac de 50 kg. Cette situation, souvent imputée aux coûts élevés d'importation du clinker, suscite le mécontentement des consommateurs. Pour tenter d'alléger ce fardeau, le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a annoncé en décembre 2024 une réduction des prix de 100 à 150 FCFA par sac. Ainsi, le ciment 32.5R Multix de Cimencam est désormais vendu à 4300



Vers un objectif de production de 12,5 millions de tonnes par an

FCFA à Douala et 4600 FCFA à Yaoundé, tandis que le 42.5R Robust est proposé à 4900 FCFA et 5200 FCFA dans ces mêmes villes.

Cédric Boyomo

TRAVAUX PUBLICS

Priorité à l'entretien du réseau routier

Lors de l'ouverture des travaux de la conférence annuelle des services centraux et déconcentrés du ministère des Travaux publics, le 28 janvier 2025 à Yaoundé, élargie aux organismes sous tutelle le ministre Emmanuel Nganou Djoumessi a engagé l'ensemble de ses collaborateurs à l'entretien du réseau routier.



Améliorer le niveau de service

Les travaux auxquels prennent part d'autres membres du gouvernement à l'instar du ministre délégué à la présidence de la République, chargé des Marchés publics sont placés sous le thème : « Entretien du réseau routier : défis, actions et interventions dans un contexte d'optimisation de ressources et de relèvement des compétences ».

S'agissant du thème qui servira de fil conducteur à ces travaux de deux jours, Emmanuel Nganou Djoumessi a expliqué qu'il tire son fondement de la nécessité d'améliorer le niveau de service de nos axes routiers et

singulièrement des axes routiers structurants. « Cette amélioration va continuer à inverser la perception qui est celle qui veut que l'état de nos axes routiers ne soit pas bon », a-t-il noté.

D'autre part, il a invité ses collaborateurs à « réussir à rester pragmatique, faire plus avec le peu de moyens dont nous disposons. Nous avons beaucoup de moyens dans le contexte qui est le nôtre mais ces moyens sont véritablement insuffisants au regard de nos besoins ». Il s'agit donc pour lui d'aller vers l'efficacité, le réalisme, l'efficience et surtout de rester inventifs.

camerounais L'occasion a été donnée au ministre des Travaux publics d'aborder quelques aspects de ce réseau routier. Il a ainsi relevé qu'au 31 décembre 2024, le réseau routier du Cameroun est passé de 55 000 km à 121 873,93 km avec 10 575,94 km de routes bitumées, 993,80 km de routes en cours de bitumage et 283,76 km de routes bitumées en cours de réhabilitation. Cet accroissement du linéaire de routes bitumées, s'est effectué, comme il l'a fait remarquer, en dépit d'un contexte économique influencé par des crises diverses.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que les ambitions du Cameroun, affichées dans la Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 (SND-30), donnent à faire passer la densité du réseau bitumé pour 1000 habitants de 0,32 en 2020 à 0,48 en 2030. L'atteinte de cet objectif porté par ce cadre de planification est le bitumage de 6000

kilomètres de nouvelles routes, la réhabilitation de 3000 kilomètres de routes bitumées et l'entretien permanent de l'ensemble du réseau routier sur la période 2020-2030.

Des objectifs, attentes et chiffres qui rappellent, selon Emmanuel Nganou Djoumessi, que, plus que jamais, bravant les mêmes obstacles, il faudrait trouver des formules d'optimisation des ressources disponibles, pour satisfaire les besoins d'accès et d'évacuation des productions de la sous-région Afrique centrale à partir ou via le Cameroun et satisfaire jusqu'aux demandes de proximité, les besoins en infrastructures routières de notre pays.

La rencontre prend fin ce 29 janvier avec la cérémonie d'échange des vœux de nouvel an entre d'une part, le Ministre des Travaux Publics, le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Travaux publics, chargé des Routes, et d'autre part, les personnels et tous les acteurs du secteur Bâtiment et Travaux publics.

Bouba Yankré

MARCHÉS PUBLICS

Ibrahim Talba Malla fixe le cap sur la passation en ligne

C'est l'une des grandes résolutions prises ce 23 janvier, au cours de la conférence annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés de ce ministère.

Pour la circonstance, le ministre délégué à la présidence de la République, chargé des Marchés publics, Ibrahim Talba Malla était assisté des ministres des Finances, Louis Paul Motaze et des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi. Il a ainsi relevé que cette conférence placée sous le thème : « Contrôler les marchés publics en vue de l'atteinte du développement durable », avait un double objectif. Dresser le bilan de l'année écoulée et fixer des objectifs à atteindre pour la nouvelle année.

BILAN 2024

En terme de bilan, le ministre Ibrahim Talba Malla s'est réjoui de ce que « Les objectifs fixés lors de notre conférence de l'année dernière ont été globalement atteints ». Il cite ainsi entre autres la signature et la publication de la circulaire portant

instructions relatives à la mise en vigueur des dossiers-types d'appel d'offres (DTAO); la poursuite de l'exploitation de la plateforme COLEPS (Cameroon Online E-Procurement system); le classement des maîtres d'ouvrage et maîtres d'ouvrage délégués suivant leurs performances; le processus de contractualisation de la phase I du projet de digitalisation de la catégorisation des entreprises a été amorcé.

Perspectives 2025 Selon le ministre délégué à la présidence de la République, chargé des Marchés publics, des actes ont été pris afin de baliser à la fois les années 2025, 2026 et 2027. Parmi ces projections, la passation des marchés en ligne. C'est pourquoi il explique que des réunions de formation et de vulgarisation des différents textes pris ont été organisées, ainsi que la formation de tous les acteurs, y compris ceux



Ibrahim Talba Malla, Ministre des marchés publics

qui sont impliqués dans la passation des marchés. « De telle sorte que en 2025, au moment du lancement du budget, on puisse être opérationnel », a-t-il ajouté.

Comme deuxième levier, le membre du gouvernement cite la catégorisation en expliquant que « avec ces deux leviers là, nous allons gagner en efficacité, en performance et en nombre. Parce que nous voulons faire en sorte qu'avant 2027, nous ayons passé tout en ligne ». Pour lui, point n'est besoin de dire la nécessité ou l'importance

de la passation en ligne qui permet « d'aller vite, aller de manière sûre et aussi de manière irréversible ». Plus une fois que les données sont en ligne, le stockage est garanti.

Ces travaux de la conférence annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés du ministère des Marchés publics s'achèvent ce 24 janvier avec les vœux de nouvel an au ministre Ibrahim Talba Malla.

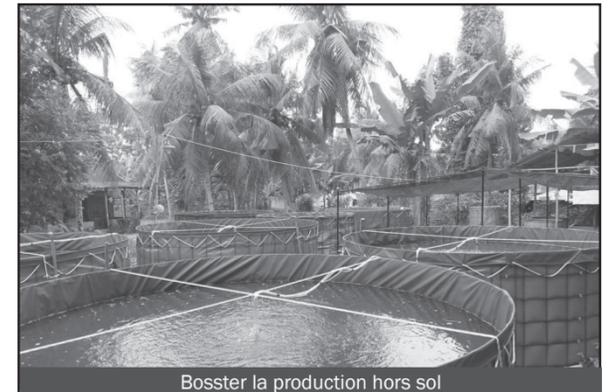
Paul Nkala

PISCICULTURE

Booster la production locale

Booster la production locale

C'est l'une des principales priorités du ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (Minepia) en 2025. Le ministre Dr Taïga l'a indiqué le 24 janvier lors de la cérémonie de présentation des vœux de nouvel an qu'il recevait à Yaoundé.



Bosster la production hors sol

Satisfaire la demande des consommateurs en poisson. Cette priorité est en tête de la feuille de route du ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales en 2025. « Je déclare solennellement qu'au ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales, 2025 est l'année de l'import substitution par l'intensification de la production locale du poisson » a martelé à cet effet, Dr Taïga. Pour le ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales, ce choix se justifie par le fait que les filières « poisson », « lait » et « viande » font partie des filières prioritaires que le développement agro-industriel devrait exploiter. « La SND30 indique que l'ensemble des filières prioritaires feront l'objet de plans de développement spécifiques à moyen et long terme, visant à augmenter leurs productions, renforcer leurs compétitivités et développer en aval les chaînes de valeur grâce notamment à l'implantation d'industries de transformation » a-t-il ajouté.

AXES PRIORITAIRES

Le ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales se veut ambitieux. Dr Taïga mise sur quatre priorités. Elles concernent l'intensification de la production locale du poisson; l'augmentation substantielle des productions animales; la limitation des importations; le renforcement de la surveillance et du contrôle des activités de pêches ainsi que la promotion de l'aquaculture.

Concernant spécifiquement, le programme de développement des productions et des industries animales, Dr Taïga a précisé qu'il sert à assurer une augmentation substantielle des productions animales, afin de garantir la sécurité alimentaire des populations. Mais également à transformer les excédents de produits et sous-produits en vue de leur commercialisation et ainsi créer des emplois et augmenter les revenus des producteurs.

SYNERGIE D'ACTION

Pour relever les défis de 2025, Dr Taïga encourage le partenariat public-privé.

« En cette année nouvelle 2025, je vous donc invite à redoubler d'efforts et à privilégier l'intérêt collectif pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés » a-t-il exhorté ses collaborateurs. Parmi ces objectifs, l'augmentation substantielle des produits halieutiques, en bonne intelligence avec tous les investisseurs et potentiels investisseurs.

Une bonne partie du budget 2025 du Minepia vise donc à produire de manière qualitative et quantitative. Il s'agit d'une enveloppe de 54,28 milliards de Fcfa.

Cédric Boyomo

PRESIDENCE DE LA BAD

Pourquoi le Cameroun n'a pas relevé le challenge

Le 31 janvier 2025 était la date de dépôt des candidatures à la Banque Africaine de Développement (BAD) pour des élections en Mai prochain, le Cameroun n'a pas manifesté son intérêt pour une candidature au poste tant convoité de la prestigieuse institution dirigée depuis le mois de mai 2015 par le nigérian Dr. Akinwumi Adesina. Entre manœuvre diplomatique sur le continent et manœuvre politique au Cameroun, la présidence n'est pas parvenue à prendre position.

Entre la gestion de ses relations régionales et la nécessité de promouvoir son candidat, le Cameroun gère les divisions internes qui paralysent sa candidature et, à quatre jours de la date butoir du dépôt des candidatures, les ambitions personnelles semblent prendre le pas sur l'intérêt national et régional.

L'enjeu cependant ne se joue pas sur le continent, mais en dehors, avec les actionnaires non régionaux de l'institution qui pèsent quand même 40% dans le capital de l'institution. Les plus gros sont les USA (6,352%), le Japon (5,279%), l'Allemagne (3,997%), la France, (3,600%) ...

Certains candidats se sont déjà déclarés notamment dans la zone francophone, il s'agit entre autres de Romuald Wadagni, ministre des Finances du Bénin depuis 2016 ; l'actuel président de la BADEA, le mauritanien Sidi Ould Tah, serait en pole position pour la candidature de son pays ; le sénégalais Amadou Hott, ancien ministre de l'Economie sous le président Macky Sall ; le Tchadien Abbas Mahamat Tolli ancien gouverneur de la BEAC, cousin du Président tchadien Mahamat Idriss Déby ; pour la zone anglophone, le zambien Samuel Maimbo, ancien Chef de cabinet de plusieurs présidents de l'institution et a dirigé le département Mobilisation des Ressources de l'Association Internationale de Développement (IDA), où il a supervisé la reconstitution de l'IDA20 ;

C'est le 29 mai 2025, durant l'Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque, qui se tiendra du 26 au 30 mai 2025 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, que le Conseil des gouverneurs élira le successeur de Dr Akinwumi Adesina qui aura capitalisé dix ans à la tête de l'institution. Celle-ci, il faut bien le souligner, est devenue un pilier du financement en Afrique, portée par un modèle de capital hybride qui combine fonds propres et ressources externes. D'un capital initial de 93 milliards de dollars, celui-ci a été porté à 318 milliards de dollars. Ce modèle a permis des réalisations majeures, comme l'autoroute Abidjan-Lagos et des parcs solaires en Afrique de l'Est. Mais les défis restent nombreux.

En attendant, le Cameroun a-t-il jeté l'éponge en ne présentant pas une candidature pour la présidence de la BAD ? Tout semble pousser à le croire d'autant plus que cela ferait sauter le dilemme cornélien face auquel se trouve le président Paul Biya vis-à-vis de son homologue tchadien.

ENJEUX D'UN RETRAIT INOPÉRANT

Une décision du Cameroun de se retirer de la course à la présidence de la BAD sur fond de tensions politiques internes, serait lourde de conséquences politiques et économiques eu égard aux enjeux régionaux qui entourent cette élection cruciale. Le premier impact serait la perte d'influence de l'Afrique Centrale au sein de la BAD et cela pourrait faire craindre pour les projets de développement en cours et futurs dans la région.

Au plan économique, le taux de croissance de la région est supérieur à celui de la moyenne africaine, estimé à 3,8% en 2022, contre 4,8% en 2021. Il devrait s'établir à 4,9% en 2023 et 4,6% en 2024. Ces résultats ont été publiés par la Banque africaine de développement (BAD), le 31 juillet dernier, lors du lancement du rapport annuel sur les Perspectives économiques en Afrique centrale 2023, sous le thème général : « Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique ». Malgré un taux d'inflation de 6,7% en 2022 contre 3,9% en 2021, l'Afrique centrale a enregistré la meilleure performance par rapport aux autres régions d'Afrique : Afrique du Nord (8,2%), Afrique australe (12,6%), Afrique de l'Ouest (17%) et Afrique de l'Est (28,9%).

De même, la région Afrique centrale affiche la meilleure performance en matière budgétaire, avec notamment le plus faible déficit. La situation des finances publiques de la région s'est améliorée en 2022, même si elle reste déficitaire. Elle laisse apparaître un solde budgétaire global, dons compris, de -0,6% du PIB, en amélioration de 0,4 point de pourcentage par rapport au niveau atteint en 2021. Ce déficit observé malgré l'amélioration des cours des principaux produits exportés par les pays de la région s'explique par



Paul Biya, Président de la République du Cameroun

l'augmentation des dépenses primaires totales liées aux mesures budgétaires de soutien prises par les gouvernements face à la persistance des effets néfastes de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur les prix de l'énergie et des produits alimentaires.

Globalement, les perspectives économiques de la région Afrique centrale sont favorables pour 2023 et 2024. Ces performances sont les résultantes des réformes structurelles mises en oeuvre pour soutenir les secteurs non extractifs et de l'augmentation de la demande extérieure et des cours des principaux produits exportés par les différents pays de la région. Malgré son poids et ses performances, la BAD n'a jamais eu un président issu de l'Afrique Centrale. Or, un pays comme le Cameroun regorge pourtant d'une élite responsable et compétente, capable de

relever les grands défis de l'institution. Par ailleurs, avec un candidat de moins en lice, la compétition pourrait être modifiée, ouvrant la voie à de nouveaux scénarios et alliances, en plus de susciter des questions sur les luttes de pouvoir internes, les enjeux régionaux et les implications pour l'institution elle-même.

L'élection qui approche voit en tout cas émerger de nombreuses candidatures, poussées par des intérêts et des parcours variés. Celui ou celle qui remplacera le Nigérian Akinwumi Adesina décidera ainsi de projets déterminants pour l'avenir de l'Afrique, avec en ligne de mire, la diversification économique, les enjeux climatiques et l'endigement de la pauvreté.

Placide Onguéné

Eco-tidien

Journal d'information économique et financière

Siège Social et Rédaction, Akwa - Douala
Récépissé de déclaration
N°000127/RDDJ/C19/BRP du 06 Avril 2011
B.P : 13096 Douala
Tél. : 677 239 567 / 696 820 394
Mail : journal.ecotidien@gmail.com
Web : www.ecotidien.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION
ET REDACTEUR EN CHEF
Bertrand ABEGOUMEGNE

CONSEIL EDITORIAL
Cyrille ONANA, Ludovic FANSI
Alain MINOUE

REDACTION CENTRALE
Elise NGUELE, Cédric BOYOMO,
Christian ADONG, Hassan MAMA
Vanessa EBOULIE, Paul NKALA
André Noir, Placide ONGUENE

MISE EN PAGE
Jules HERVÉ INF.X.

IMPRIMERIE
JV Graph

DISTRIBUTION
Messapresse

TIRAGE
1000 exemplaires

Une Publication de l'Agence Rhéma Services



CONTRIBUTION

Normes et intégration du Cameroun au commerce international

Les modifications des flux commerciaux mondiaux ont renforcé le rôle des normes dans le développement en favorisant l'intégration des économies et des systèmes de négociation. Les normes sont définies comme un ensemble de règles visant à assurer la qualité. Elles définissent la manière dont la plupart des produits, des processus, et les gens interagissent les uns avec les autres et leur environnement.

Elles améliorent la compétitivité en offrant la preuve que les produits et services respectent les exigences des gouvernements ou des marchés. Lorsqu'elles sont utilisées efficacement, les normes jouent un rôle important dans le commerce mondial, contribuant ainsi à l'amélioration de la technologie et de l'absorption, et la protection des consommateurs et de l'environnement.

Les normes peuvent permettre aux petites et moyennes entreprises (PME) de faire homologuer leurs produits et de veiller à ce qu'ils soient disponibles dans les pays à travers le monde, leur permettant de prendre part à des chaînes de valeur mondiales. Les normes (volontaires) et des règlements techniques (obligatoires) définissent quels biens et services peuvent et ne peuvent pas être échangés, et décrivent les procédures dans lesquelles ces échanges sont et ne sont pas acceptables.

Les avantages qui en résultent sont une compétitivité accrue, une plus grande innovation, et un degré plus élevé de transfert de technologie, améliorant ainsi la capacité des entreprises au commerce et de contribuer à la croissance économique.

Au total, une forte croissance économique dépend du processus de diversification économique, de la diffusion des nouvelles technologies, de la hausse de la productivité dans l'agriculture et les ressources naturelles liées, de l'expansion du secteur manufacturier, et du développement d'une main-d'œuvre qualifiée à l'infrastructure de qualité. C'est le côté cour des normes.

Le Cameroun, à travers la mise en place de l'Agence des Normes et de la qualité (Anor), a tenu à intégrer les normes harmonisées dans ses politiques et règlements. En principe, l'Anor permet aux camerounais l'accès à une large gamme de produits de qualité, tout en offrant une protection contre les biens et services dangereux ou défectueux.

Une pression est de plus en plus mise sur les producteurs camerounais sur la nécessité de l'adoption de normes pour

la mise en place du Programme d'évaluation de la conformité avant embarquement (PECAE) vise à renforcer la politique gouvernementale en matière de qualité, dans le but de préserver l'environnement et de protéger l'industrie locale contre les biens importés de mauvaise qualité.

Pour éviter aux flux du commerce international des mesures abusives, deux accords spéciaux ont été adoptés au cours de l'Uruguay Round : l'Accord SPS et l'Accord sur des barrières techniques du commerce (accord OTC). Les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) sont destinées à protéger les consommateurs, les animaux et les plantes.

L'Accord OTC couvre toutes les réglementations techniques et les procédures d'évaluation de conformité autres que celles concernant la santé des hommes, des animaux et des végétaux. Il concerne par exemple l'obligation pour un producteur d'indiquer sur l'emballage la composition nutritionnelle de son produit, l'interdiction de vendre des produits qui peuvent favoriser certaines allergies, ou les normes de conditionnement et d'étiquetage. Toutefois, depuis le cycle de négociations commerciales de l'Uruguay, il y a eu une augmentation considérable des barrières non tarifaires, que ce soit sous la forme de normes officielles ou les normes privées, qui posent de sérieux défis, en particulier pour les exportateurs des pays en développement (PED). C'est le côté jardin des normes.

La réduction rapide des droits de douane ayant eu lieu au cours de ces dernières années se voit de plus en plus remplacée par la mise en place de mesures non tarifaires notamment par les pays avancés. De plus en plus, ce type de règlements est principalement adopté dans un but de protection du commerce ; la protection des consommateurs ou de la santé étant d'une importance secondaire.

Les effets sur le commerce des mesures non tarifaires et plus particulièrement ceux des obstacles techniques au commerce (OTC), des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et de la réglementation intérieure dans le domaine sont préoccupants. La

restrictives que les droits de douane. Les mesures OTC/SPS ont des effets négatifs dans le secteur agricole et sur la diversification des marchés d'exportation. Les données empiriques disponibles indiquent que les mesures non tarifaires peuvent restreindre considérablement les échanges.

Selon des études réalisées par le Ministère de l'agriculture des Etats-Unis et l'OCDE, en 1996, des barrières techniques contestables ont été signalées dans 62 pays et ont entraîné, d'après les estimations, un manque à gagner de 5 milliards de dollars. Le plus souvent, ces analyses des effets sur le commerce des mesures sanitaires et phytosanitaires s'intéressent essentiellement aux pays développés. Pour la Banque mondiale, les effets de ces mesures pourraient être plus graves pour les PED qui sont fortement tributaires des exportations agricoles.

Lorsque les mesures OTC/SPS ont un effet négatif, celui-ci a tendance à être plus marqué sur les exportations des PED, car ces pays n'ont pas l'infrastructure technique nécessaire pour établir efficacement des règlements techniques, des normes et des procédures d'évaluation de la conformité, ni les laboratoires et les organismes de certification accrédités chargés d'effectuer les essais et de certifier la conformité aux normes.

Les infrastructures et les ressources humaines font défaut pour réaliser des analyses de risque préalablement à l'acceptation de certaines mesures. On constate aussi que ces mesures ont des conséquences néfastes sur le commerce des produits alimentaires et agricoles, ce qui tient principalement aux coûts associés aux procédures d'évaluation de la conformité. Si l'Union européenne appliquait les normes internationales relatives aux pesticides et aux bananes et non ses propres normes, plus restrictives, les exportations annuelles de l'Afrique augmenteraient de 400 millions de dollars, selon le rapport publié en mars 2005 par la Commission Economique pour l'Afrique, citant le groupe de haut niveau créé par le Premier Ministre du Royaume-Uni, Tony Blair. Les PME semblent être les plus affectées par ces mesures.

Comme on le voit, la définition et l'application des normes posent des défis à la fois pour le Cameroun et sur le plan international. Sur le plan national, il est important de renforcer les capacités pour les analyses de risque et mettre en place une base d'experts sur les questions relatives au commerce, afin de fournir un pool d'experts sur les questions de normalisation et autres questions connexes.

Parallèlement, le Gouvernement devrait créer un organisme d'information et de soutien aux exportations. Son rôle serait de permettre aux entreprises d'accéder à l'information normative pour l'export. Cet organisme proposerait différentes



Emmanuel Yangam, Ingénieur statisticien

prestations telles que la fourniture de dossiers techniques complets, des analyses techniques du produit, une assistance dans la démarche qualité pour l'obtention d'une certification, des tests de conformité à l'export pour les produits.

Sur le plan continental, la suppression des obstacles non tarifaires au commerce et la mise en œuvre d'un système de réglementation qui comprend une infrastructure de qualité et accepté internationalement, doit être de plus en plus une tâche politique centrale pour les pays africains. Sur le plan international, l'un des principaux défis que doit relever le système commercial est les pratiques et les normes d'évaluation de conformité diverses utilisées dans les différents pays.

Faute d'une adhésion totale des partenaires commerciaux aux procédures et exigences similaires ou équivalents, le problème coûteux d'obstacles discriminatoires, non transparents, et non nécessaires au commerce persistera.

Au total, l'intégration réussie du Cameroun au commerce international n'a rien à voir avec la signature des accords commerciaux iniques, comme c'est le cas avec les APE, qui ont des effets largement destructeurs car mettant en concurrence, un ensemble d'économies comptant parmi les plus puissantes du monde et le Cameroun.

Elle suppose l'adoption d'une approche multidimensionnelle qui intègre la construction des infrastructures physiques, la réduction des coûts commerciaux, la recherche des débouchés et la transformation structurelle de notre économie sans oublier l'importance d'un cadre juridique pour faciliter le transport des marchandises et bien évidemment les questions de normalisation.

Auteur

Par Emmanuel YANGAM, ingénieur statisticien, économiste



Pour une compétitivité accrue et une grande innovation

améliorer non seulement des produits pour répondre aux attentes des clients de plus en plus exigeants mais aussi pour améliorer leurs possibilités de l'exportation vers de nouveaux marchés. Conscient que pour exporter, les producteurs doivent répondre aux exigences des marchés cibles en termes de qualité, de sécurité, de fiabilité, de respect de l'environnement et de l'hygiène.

théorie économique nous enseigne que l'introduction d'une nouvelle mesure OTC/SPS a pour inconvénient d'augmenter les coûts d'adaptation aux nouvelles prescriptions pour les producteurs.

La contribution des mesures non tarifaires (MNT) à la restrictivité globale des échanges est importante et, selon certaines estimations, les MNT sont beaucoup plus

**SOUS LE TRÈS HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE
M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO**

LE HAUT CONSEIL DES AFFAIRES DE L'AFRIQUE CENTRALE

Organise

1ère Edition

Forum Economique de l'Investissement et du Financement en Afrique Centrale - FEIFAC

Avec en prime un « CEO SUMMIT AFRIQUE CENTRALE »



10 - 12 | **BRAZZAVILLE**
JUN 2025

THEME :

**« ACCÉLÉRER LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES
D'INTÉGRATION ET LA PARTICIPATION DE L'AFRIQUE
CENTRALE DANS LES CHAINES DE VALEURS MONDIALES »**

Avec l'appui institutionnel :



CEEAC



CEMAC



BEAC



BDEAC

Partenaires Stratégiques :

